et le sarcasme amer. Il a fait monter ce genre secondaire au niveau de la grande poésie. Ses épigrammes sont pleines de tableaux charmants et délicats et se distinguent surtout par la naïveté, l'abandon et la vivacité des sentiments et des expressions. Une certaine rudesse dans la versification ne fait que rendre son style plus vigoureux et plus poétique. Quant à la grossièreté de son langage et à la crudité de plusieurs de ses petites pièces, elles tiennent aux mœurs du temps, où le libertinage était de bon ton à Rome. Les œuvres de Catulle ne se composent plus que de cent seize pièces, le reste ayant été détruit par le temps, et, à l'exception de cinq ou six morceaux de longue haleine, toutes les autres peuvent se comprendre sous la dénomination d'épigrammes, dans le sens antique du mot, c'est-à-dire qu'elles expriment avec concision une pensée touchante, gracieuse ou piquante, bien qu'elles tiennent tour à tour de l'épopée, de la poésie lyrique, de l'élégie ou de la satire. En voyant ce mince bagage, on s'étonne que Catulle soit passé à la postérité avec le surnom de *docte;* ce sont les emprunts qu'il a faits à la littérature grecque, ses habiles conquêtes sur elle, qui lui ont valu cette honorable appellation. Il ne faudrait pas, comme quelques critiques l'ont fait, inférer de là que la poésie de Catulle n'est qu'une image plus ou moins fidèle de la poésie grecque. Ce qu'il a surtout emprunté aux Grecs, ce sont des formes et des tours qu'il a su plier au génie latin, et, bien qu'imitée des Grecs, sa poésie est vraiment romaine. Plus d'une fois il a transformé le plus pur de la substance du génie hellénique, au point de rendre méconnaissables ses plus heureux larcins. Il est vrai que souvent aussi il s'est contenté de traduire ses modèles, mais en faisant tous ses efforts pour égaler la perfection de leur style, car c'est avant tout un artiste que Catulle. Il a eu de l'esprit et du goût, il a écrit dans un excellent latin et il a perfectionné la versification. Ce qui lui manque, c'est l'invention, la spontanéité; mais jamais écrivain n'a mieux justifié le mot de Buffon : « Le génie est une longue patience, » car il est arrivé au génie à force d'art. « Personne, dit M. Pierron, n'a jamais su ni mieux choisir des sujets à sa portée, ni mieux ménager ses ressources, ni mieux disposer les moyens en vue de la fin, ni mieux viser à l'effet et y atteindre. Lui-même, il se rendait bien justice, car il n'aspirait guère qu'à passer pour un bon écrivain et un bon versificateur. Ses épigrammes ne sont que des bluettes, mais ces bluettes ont toute la perfection du genre. Il excelle à dire un bon mot, à réduire une pensée, ou même un sentiment, en peu de mots. Il lime l'expression, il acère le trait avec un soin minutieux. Dans ses chefs-d'œuvre microscopiques, tout est rangé de main de maître. Rien de mieux conçu, de mieux exécuté, de plus complétement réussi. » « Une douzaine de morceaux exquis, pleins de grâce et de naturel, ont suffi, d'après La Harpe, pour placer Catulle au rang des poëtes les plus aimables. Ce sont de petits chefs-d'œuvre où il n'y a pas un mot qui ne soit précieux, mais qu'il est aussi impossible d'analyser que de traduire. On définit d'autant moins la grâce qu'on la sent mieux. Celui qui pourra expliquer le charme des regards, du sourire, de la démarche d'une femme aimable, celui-là pourra expliquer le charme des vers de Catulle. Les amateurs le savent par cœur, et Racine le citait souvent avec éloges et admiration. » Si Racine ne professait pas le même culte pour Martial, c'est que Martial, malgré tout son esprit, n'a pu réussir à faire oublier les grâces naïves de son devancier. Catulle charme toujours, Martial finit par fatiguer; aussi l'a-t-on constaté :

Par ses traits fins Martial nous surprit,
Mais la finesse a sa monotonie;
De l'épigramme il n'avait que l'esprit,
Catulle seul en eut tout le génie.

Comme l'a dit La Harpe, la grâce ne s'analyse pas, l'art n'est guère plus facile à expliquer; aussi Catulle étant avant tout un écrivain gracieux et un artiste en style, au lieu de chercher plus longtemps à faire comprendre le genre de son talent, allons-nous citer quelques-unes de ses épigrammes que nous présenterons au lecteur en disant : « Voyez ce petit bijou, si merveilleusement ciselé qu'on craint de le briser en y touchant; admirez-le, mais gardez-vous d'y porter une main profane. Retenez votre souffle; il est si léger qu'il pourrait s'envoler. »

Nous aurions pu choisir les pièces les plus connues, telles que la *Dédicace du navire* ou l'*Imitation de Sapho*, traduite par Boileau, mais nous préférons donner celles qui appartiennent en propre à Catulle et peuvent ainsi mieux faire comprendre toute la flexibilité de son talent enjoué et facile.

1° SUR LA MORT DU MOINEAU DE LESBIE.

« Pleurez Grâces, pleurez Amours, et vous tous, hommes aimables, pleurez! Il n'est plus le passereau de mon amie, le passereau, délices de ma Lesbie, ce passereau qu'elle aimait plus que ses yeux. Il était si caressant! il reconnaissait sa maîtresse, comme une jeune fille reconnaît sa mère; jamais il ne s'éloignait de son sein, mais sautillant à droite, sautillant à gauche, sans cesse en gazouillant il appelait Lesbie. Et maintenant il suit le ténébreux sentier qui conduit aux lieux d'où l'on ne revient jamais. Oh! soyez maudites, ténèbres funestes du Tartare, vous qui dévorez tout ce qui est beau; et il était si beau, le passereau que vous m'avez ravi! O douleur! ô malheureux oiseau! c'est pour toi que sont gonflés et rougis par les larmes les doux yeux de ma Lesbie. »

Quelle âme sensible ne serait tentée de pleurer avec Lesbie?

A LESBIE.

« Vivons pour nous aimer, ô ma Lesbie! et moquons-nous des vains murmures de la vieillesse morose. Le jour peut finir et renaître; mais lorsqu'une fois s'est éteinte la flamme éphémère de notre vie, il nous faut tous dormir d'un sommeil éternel. Donne-moi donc mille baisers, puis cent, puis mille autres, puis cent autres, encore mille, encore cent; alors, après des milliers de baisers pris et rendus, brouillons-en si bien le compte, qu'ignoré des jaloux, comme de nous-mêmes, un si grand nombre de baisers ne puisse exciter leur envie. »

Quelle grâce! quelle discrète volupté! Comme il aimait sa Lesbie!

A LA MÊME, INFIDÈLE.

« Ma Lesbie, cette Lesbie adorée, cette Lesbie que Catulle chérissait plus que lui-même, plus que tous ses parents, plus que tous ses amis, Lesbie, maintenant aux coins des rues et des carrefours, prostitue sa main à la lubricité des magnanimes descendants de Romulus! »

Et Catulle, que faisait-il donc en traitant ainsi une femme qu'il avait aimée, sinon prostituer son talent et le traîner dans la fange? Et dire que cette épigramme, dont nous avons voilé la nudité dans la traduction, est presque un modèle de chasteté auprès d'une douzaine d'autres qui font, au milieu des petits tableaux de Catulle, l'effet de taches de boue sur une robe blanche! Catulle n'avait-il donc pas assez de talent pour se dispenser de sacrifier aux dieux de l'époque, et pourquoi ce guide aimable nous fait-il passer par Sodome? Sa toge en reste maculée.

CONTRE MAMURRA ET CÉSAR.

« Que vous êtes bien faits l'un pour l'autre, infâmes débauchés, César et toi, Mamurra, son vil complaisant! Qui pourrait s'étonner de votre intimité? Tous deux flétris de stigmates honteux, indélébiles; tous deux portant les cicatrices de la débauche; jumeaux de luxure, formés dans un même lit à l'école du vice; l'un n'est pas moins ardent que l'autre dans ses poursuites adultères; tous deux rivaux à la fois des deux sexes. Infâmes débauchés, que vous êtes bien faits l'un pour l'autre! »

César se vengea de cette épigramme en invitant Catulle à dîner, et Catulle accepta. Que devons-nous conclure de là? Que l'indignation de Catulle était plus littéraire que réelle; que les vices les plus honteux ne faisaient plus rougir personne; que tout au plus on se souvenait encore quelquefois d'un temps où les bons aïeux en auraient rougi.

Épigrammes de Martial. Ces épigrammes, au nombre de plus de quinze cents, sont divisées en quatorze livres, sans compter le livre préliminaire, intitulé *Spectacles*, qui a pour objet de célébrer les jeux publics que Titus donna en l'an 81. Les deux derniers livres portent des titres particuliers, savoir : le XIIIe, celui de *Xenia*, c'est-à-dire *Cadeaux*, et le XIVe, celui d'*Aphoreta*, qui a à peu près le même sens. Ils contiennent des devises en forme de distiques, sur les présents qu'on se faisait à Rome pendant les saturnales.

Martial a été diversement jugé. La Harpe réduit à un très-petit nombre celles de ses épigrammes qu'on peut citer, et regrette que le recueil nous en soit parvenu entier. Plus récemment, Malte-Brun a pris la défense de Martial dans des articles où il le considère comme écrivain et comme peintre de mœurs, et tâche de prouver « qu'il posséda un talent des plus variés, des plus flexibles, des plus riches que l'antiquité ait produits, et que son recueil, quoique le goût et la morale en condamnent une moitié, offre pourtant dans l'autre moitié un des monuments les plus intéressants de la littérature romaine. » En somme, toutes ces opinions peuvent être ramenées au jugement que l'auteur a porté lui-même de ses épigrammes :

Sunt bona, sunt quædam mediocria, sunt mala plura.

« Il y en a de bonnes, il y en a de médiocres, et plus encore de mauvaises. » Cependant, un choix de ses pièces les plus parfaites aurait encore une certaine étendue, et ne saurait manquer de satisfaire les littérateurs du goût le plus difficile; mais l'historien, le chronologiste, le grammairien, le philologue, l'antiquaire, ne voudraient rien retrancher d'un auteur où ils puisent à pleines mains. « Sans Sénèque et Martial, remarque Diderot, dans l'*Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, combien de mots, de traits historiques, d'anecdotes, d'usages nous aurions ignorés! »

On a surtout reproché à Martial l'obscénité et la licence qui souillent plusieurs de ses pièces; mais la faute n'en est pas toute à lui: elle doit être rejetée en grande partie sur son siècle et sur le paganisme. On n'avait point alors les idées de bienséance que la religion chrétienne a beaucoup contribué à introduire dans la société.

« Martial, dit M. Nisard, jouait le rôle de censeur, censeur suspect, je l'avoue, et qui parlait trop en connaisseur des vices qu'il critiquait, ce qui ne l'empêchait nullement de rencontrer de temps en temps des accents honnêtes, et un certain dégoût digne de la haute satire. Il y a de l'indignation dans plus d'une de ses épigrammes, et l'on dirait qu'il va prendre au sérieux les turpitudes de ses contemporains. Mais cette indignation finit par une pointe : la colère du poëte expire dans un jeu de mots. On sent qu'il a trop de tolérance pour faire de la satire; il a quelquefois du mépris, du dégoût, jamais de la haine. Il est presque reconnaissant envers les débauches monstrueuses dont il parle, pour les traits heureux qu'il en tire, et il songe plutôt à faire rire que réfléchir son lecteur. » On peut comparer Martial et Juvénal, son contemporain, à Démocrite et à Héraclite. Quel que soit le jugement que l'on porte sur leur moralité, il faut reconnaître que les épigrammes de Martial sont bien frappées, agréables, spirituelles, nettes et sobres, et renferment beaucoup de sens en peu de mots. Son style est timide et trop travaillé; mais sa langue est de bon aloi, sauf les expressions barbares qui lui sont échappées de temps en temps; la décadence chez lui se remarque plutôt dans le fond que dans la forme.

Épigrammes d'Ausone, poëte latin du IVe siècle. Si, dans les grands poëmes, Ausone montre peu d'invention, et ne se recommande guère que par quelques tableaux animés, semés de détails charmants, quoique trop minutieux, il fait preuve d'un vrai mérite dans ses pensées légères, appelées *Epigrammes*, dans lesquelles il se rapproche de Martial. Il s'y montre versificateur très-habile, bien que parfois négligé et incorrect, homme d'esprit et poëte plein de finesse. Il possède à merveille le secret du genre, la concision et le trait. On reconnaît, en examinant ses épigrammes, qu'Ausone était nourri par l'étude des grands modèles, et l'on regrette qu'il ait ainsi gaspillé son esprit et son talent; mais son excuse est dans la situation que lui faisait son époque. « Où était, demande M. Ampère, l'enthousiasme au temps d'Ausone? Qu'avait-on à dire et à chanter? » Rien. En effet, la poésie ne saurait éclore qu'au soleil de la liberté.

Ce qui prouve incontestablement le mérite des épigrammes d'Ausone, c'est que nos poëtes ne se sont pas fait faute de les imiter et même de les traduire, sans prendre toujours la peine d'indiquer la source où ils puisaient. Le meilleur moyen de faire connaître le talent de notre auteur, c'est de citer les principales imitations faites de ces petites pièces en regard de leur traduction littérale, et l'on pourra se convaincre que l'original a toujours valu mieux que les copies. Nous commencerons par deux épigrammes sur l'idéal qu'il se faisait d'une maîtresse.

ÉPIGRAMME SUR UNE MAÎTRESSE.

« Je veux de celle qui ne veut pas; je ne veux pas de celle qui veut. Vénus aime la lutte, mais non la satiété. Je dédaigne des faveurs qu'on m'étale; je renonce à celles qu'on me refuse. Je ne veux ni me blaser ni me torturer l'esprit. Je n'aime ni Diane, avec sa double ceinture, ni Cythérée toute nue; celle-ci a trop, celle-là trop peu pour me séduire. Qu'une femme adroite ait l'art de ménager un milieu en amour, à tout prix je suis à elle; mais quand je veux, je ne veux pas qu'elle me provoque. »

SUR LE MÊME SUJET.

« Je veux une maîtresse ainsi faite, qui, sans raison, cherche querelle, qui n'affecte pas de s'exprimer comme une innocente, qui soit gentille, agaçante, qui ait la main leste, reçoive les coups, me les rende, et battue, implore un baiser; car, si elle n'est pas de ce caractère, si elle est honnête, prude, sage, malédiction!... Autant qu'elle soit ma femme! »

Les deux imitations qui suivent sont : la première, de Clément Marot; la seconde, de Jean-Baptiste Rousseau. Marot, par sa naïveté, n'a pas lutté trop désavantageusement avec l'esprit d'Ausone; quant à l'épigramme de Rousseau, elle fait presque l'effet, sauf le naturel, d'un couplet de Béranger.

DE OUY ET NENNY.

Un doux nenny avec un doux sousrire
Est tant honnête, il le vous faut apprendre;
Quant est d'ouy, si veniez à le dire,
D'avoir trop dit je voudrois vous reprendre;
Non que je sois ennuyé d'entreprendre
D'avoir le fruit, dont le désir me poinct;
Mais je voudrois, qu'en me le laissant prendre,
Vous me disiez : Non, vous ne l'aurez point.
C. Marot.

MA MAÎTRESSE.

Je veux avoir, et je l'aimerai bien,
Maîtresse libre et de façon gentille,
Qui soit joyeuse et de plaisant maintien,
De rien n'ait cure et sans cesse frétille,
Qui sans raison toujours cause et babille,
Et n'ait de livre autre que son miroir;
Car ne trouver, pour s'ébattre le soir
Qu'une matrone honnête, prude et sage,
En vérité, ce n'est maîtresse avoir,
C'est prendre femme et vivre en son ménage.
J.-B. Rousseau.

Après l'idée piquante, vient l'idée gracieuse et touchante : une beauté, dont

Les attraits par le temps étaient un peu déchus,

consacre son miroir à Vénus, en laissant échapper ces mélancoliques regrets : « Je suis vieille, adieu mon miroir. Que ce meuble éternel t'appartienne, Vénus, éternelle beauté! Je ne dois plus m'y regarder; je ne veux pas m'y voir telle que je suis, je ne peux plus m'y voir telle que j'étais. »

Il existe plus de dix traductions de cette épigramme. Voici les deux meilleures, la première de La Monnoye, inédite, la seconde, bien connue, de Voltaire; toutes deux fort jolies d'ailleurs :

Contrainte par les ans qui rident mon visage,
Je t'offre ce miroir, ô mère des Amours;
Il sied bien à Vénus de se mirer toujours;
Mais une glace, hélas! n'est plus à mon usage :
Y voir ce que je fus, y voir ce que je suis,
L'un, je ne le veux pas; l'autre, je ne le puis.

SUR UN MIROIR.

Je le donne à Vénus, puisqu'elle est toujours belle;
Il redouble trop mes ennuis.
Je ne saurais me voir, dans ce miroir fidèle,
Ni telle que j'étais ni telle que je suis.
Voltaire.

Épigrammes de Claudien. On a coutume de juger un auteur sur ses œuvres de longue haleine, et ce n'est pas sans raison, car elles ont plus de portée et donnent mieux sa mesure que ses opuscules. Il est des cas cependant où l'écrivain gagnerait à être apprécié sur des morceaux de peu d'étendue. Cette réflexion nous est venue en relisant Claudien. Il a laissé des poëmes assez longs, entre autres l'épopée mythologique de l'*Enlèvement de Proserpine*, qu'on regarde ordinairement comme son chef-d'œuvre, parce qu'il a su y disposer avec un art ingénieux les richesses empruntées au trésor poétique des anciens âges. Tel n'est pas notre avis. Nous préférons de beaucoup ses petites pièces, et surtout ses *Epigrammes*. Son style, facile et coulant, est habituellement trop fleuri et d'une harmonie trop recherchée. Il tire son principal effet de l'agencement de syllabes sonores et agréables, mais auxquelles manque un juste mélange de gravité et d'élévation. Dans ses *Epigrammes*, la brièveté de la pièce n'a pas laissé à Claudien le loisir de tomber dans l'emphase; il n'a pas eu le temps de gâter son naturel; aussi, tout en conservant la mélodie du rhythme, se montre-t-il simple et gracieux. Ses vers résonnent encore agréablement à l'oreille, mais ne vous assourdissent plus « comme une cloche bourdonnante, » selon l'expression d'un spirituel critique.

Épigrammes latines de Sannazar. Ces poésies, divisées en trois livres, se distinguent, dit Salfi, par leur finesse et leur précision. Celles qui se font le plus remarquer ont été dirigées contre les pontifes du temps. Elles ne se trouvent pas dans la plupart des éditions des œuvres latines de Sannazar, parce qu'elles avaient été mises à l'index. Poëte religieux, Sannazar voue les crimes d'Alexandre VI, de son fils et de quelques autres de ses successeurs, à l'exécration de la postérité. A propos des amours du pape Borgia avec Lucrèce sa fille, le poëte, rappelant les amours de Sextus pour l'ancienne Lucrèce, s'écrie : « O fatalité d'un nom exécrable, que n'épargne pas même un père! » César Borgia, après avoir assassiné son frère aîné, l'avait jeté dans le Tibre. Alexandre parvint à faire retirer du fleuve le corps de son fils, et le poëte reconnaît en lui le véritable *pêcheur d'hommes*, titre dont les papes se sont décorés. On ouvre le jubilé sous les auspices du même pape, et le poëte l'annonce en ces termes : « C'est en promettant le ciel qu'on ouvre les portes de l'enfer. » La guerre cesse de troubler l'Italie; il en demande la raison à Alecto, et celle-ci répond : « Alexandre est mort. » Ailleurs, divers tableaux nous présentent le duc de Valentinois sous l'image d'un taureau, emblème de la famille Borgia, tantôt poursuivi par les ours, qui étaient les Orsini, ses ennemis, et tantôt recherché dans sa fuite par sa génisse (Lucrèce, sa sœur). On trouve de semblables traits lancés contre Innocent VIII, Jules II, Adrien VI, et même contre Léon X, qui avait été bienveillant pour Sannazar. Dans une de ses épigrammes, il est dit que Léon X n'a point reçu les sacrements à sa dernière heure parce qu'il les avait vendus. On voit que Sannazar n'a point cherché à imiter Martial, et que ses épigrammes ont un cachet d'originalité incontestable.

Épigrammes latines d'Etienne Pasquier. Les graves magistrats, les infatigables érudits du XVIe siècle, aimaient à se reposer de leurs longs travaux en composant des pièces légères; mais, savants jusque dans leurs passe-temps les plus frivoles, ils se plaisaient à imiter ou à commenter les œuvres légères des anciens. Pasquier composa, à ses moments de loisir, six livres d'épigrammes latines, dans le goût de Catulle, d'Ovide et de Martial. Il a dédié chaque livre à un des ses savants amis, à de Thou, à Bernard, président du parlement, à Achille de Harlay, à Brisson, à Pierre Séguier. Dans une préface adressée à de Thou, il explique, en un latin tout cicéronien, comment il a cru pouvoir se permettre, à l'exemple de Thomas Morus, de Platon et d'Aristote, de composer des épi-

grammes. Les calembours tiennent une grande place dans ces agréables badinages d'un esprit sérieux. Louant le sévère de Thou de n'avoir dédaigné aucun genre, il ajoute ingénieusement.

Dimidius mihi sit qui tantum maxima, sed qui
Cum parvis tractat maxima, totus homo est.

« Celui qui ne s'occupe que des grandes choses n'est qu'une moitié d'homme; celui qui sait mêler les petites choses aux grandes est un homme tout entier. »

Pasquier ne dédaigne pas non plus les épigrammes galantes; quelques-unes de celles qu'il a composées sont fort jolies et tout à fait dans le goût de l'antiquité. Citons au moins celle qu'il adresse à une Sabine imaginaire :

Quo possem lepidam mihi conciliare puellam
Tentavi nulla non ratione viam,
Dilexi, scripsi, donavi; sed nec amore
Nec prece, nec pretio conciliatus amor.
Ast ubi spes et amor fugerunt, protinus ecce
Lælia me blandis occupat insidiis;
Et lacrymas oculis, lacrymis et munera jungit,
Carmina muneribus, carminibusque preces.
I modo, et antiquum jactes : ut ameris amato!
Oderit, urit amor: diligit, alget amor.

« J'ai cherché longtemps, j'ai cherché par tous les moyens à gagner l'amour de l'aimable Lælia : j'ai aimé, j'ai écrit, j'ai donné. Mais, en amour, ni prières ni cadeaux ne m'ont acquis ses faveurs. Aussitôt que mon espoir et mon amour se sont envolés, Lælia m'enveloppe de ses piéges caressants : aux doux regards elle joint les larmes, aux larmes les cadeaux, et les vers aux cadeaux, et les prières aux vers. Osez donc encore répéter ce vieux proverbe : « Aime pour être aimé! » Elle me hait, mon amour brûle; elle m'aime, et mon cœur est de glace. » Musset a dit en deux mots : « Une femme est comme votre ombre: suivez-la, elle vous fuit; fuyez-la, elle vous suit. »

Quelques épigrammes de Pasquier sont de vives et mordantes allusions à des faits contemporains. Dans un procès qu'il plaida en faveur des médecins paracelsites, il cita, comme d'un autre, les vers suivants, que les magistrats reconnurent bientôt pour être de sa fabrique :

Dicitur esse novus vobis Paracelsus, ob idque
Crimen, in obscurum pellitur exsilium.
At novus Hippocrates, novus et Chrysippus, et ille
Romæ Asclepiades, tempore quisque suo.
Qui nova damnatis veteres damnetis oportet
Aut ista nihil est in novitate novi,

« Paracelse est nouveau, dites-vous? Et pour ce crime vous voulez le reléguer dans un obscur exil. Mais Hippocrate fut nouveau; Chrysippe fut nouveau, ainsi qu'à Rome le fameux Asclépiade. O vous qui blâmez les choses nouvelles, blâmez donc aussi les anciennes, ou avouez qu'il n'y a rien de nouveau dans cette nouveauté même. »

On rit beaucoup au palais de ce stratagème de l'avocat poëte. Quelquefois l'ironie du faiseur d'épigrammes frappait haut et hardiment. Le chancelier de Birague, l'un des conseillers de Catherine de Médicis, l'un des instigateurs de la Saint-Barthélemy, passait pour user fréquemment de la saignée dans les maladies; c'était pour lui le souverain remède, celui qu'il s'appliquait le plus souvent, celui qu'il avait voulu appliquer à la France entière. Pasquier y fit allusion dans une courte et mordante satire, qui se terminait par ces mots :

Vis tibi, vis nobis summam instaurare salutem?
Vis itidem patriæ? fac tibi quod Seneca.

« Veux-tu te guérir entièrement, nous guérir tous, guérir la patrie? Fais ce que fit Sénèque. »

Nous en avons dit assez pour qu'on puisse apprécier le caractère des épigrammes de ce savant sans pédantisme, de cet érudit spirituel. Voltaire a dit que l'étude et la gaieté doivent aller de compagnie; Pasquier nous a fait voir que cela était possible.

Épigrammes de Boileau. Les épigrammes du célèbre auteur du *Lutrin* n'occupent qu'une bien petite place dans son bagage littéraire. Le meilleur de son esprit a été semé à profusion dans ses satires; dans les épigrammes, au contraire, la plupart des traits qu'il décoche contre ses ennemis sont émoussés. Le style y est lourd, traînant. Quelques-unes cependant ne manquent pas de sel et de mordant. Voici, croyons-nous, celles qui méritent les honneurs de la citation :

A CHARLES PERRAULT.

Ton oncle, dis-tu, l'assassin
M'a guéri d'une maladie :
La preuve qu'il ne fut jamais mon médecin,
C'est que je suis encore en vie.

CONTRE LE MÊME.

Oui, j'ai dit dans mes vers qu'un célèbre assassin,
Laissant de Galien la science infertile,
D'ignorant médecin devint maçon habile;
Mais de parler de vous je n'eus jamais dessein,
Perrault, ma muse est trop correcte.
Vous êtes, je l'avoue, ignorant médecin,
Mais non pas savant architecte.
Boileau.

SUR L'*Agésilas* ET L'*Attila* DE CORNEILLE.

Après l'*Agésilas*,
Hélas!
Mais après l'*Attila*
Holà!

SUR L'ABBÉ COTIN.

En vain par mille et mille outrages
Mes ennemis, dans leurs ouvrages,
Ont cru me rendre affreux aux yeux de l'univers;
Cotin, pour décrier mon style,
A pris un chemin plus facile :
C'est de m'attribuer ses vers.

SUR LA MANIÈRE DONT SANTEUIL RÉCITAIT SES VERS.

Quand j'aperçois sous ce portique
Ce moine au regard fanatique
Lisant ses vers audacieux,
Faits pour les habitants des cieux,
Ouvrir une bouche effroyable,
S'agiter, se tordre les mains,
Il me semble en lui voir le diable
Que Dieu force à louer les saints.

SUR MADAME X***.

De six amants contents et non jaloux,
Qui tour à tour servaient madame Claude,
Le moins volage était Jean, son époux.
Un jour pourtant, d'humeur un peu trop chaude,
Serrait de près sa servante aux yeux doux,
Lorsqu'un des six lui dit : « Que faites-vous?
Le jeu n'est sûr avec cette ribaude.
Ah! voulez-vous, Jean-Jean, nous gâter tous? »

CONTRE SAINT-SORLIN.

Dans le palais, hier, Bilain
Voulait gager contre Ménage
Qu'il était faux que Saint-Sorlin
Contre Arnauld eût fait un ouvrage.
« Il en a fait, j'en sais le temps,
Dit un des plus fameux libraires.
Attendez... C'est depuis vingt ans.
On en tira cent exemplaires.
— C'est beaucoup, dis-je en m'approchant,
La pièce n'est pas si publique.
— Il faut compter, dit le marchand :
Tout est encor dans ma boutique. »

Épigrammes de Piron. « Piron, dit M. Cuvillier-Fleury, était au fond le moins méchant des hommes, et pourtant il était le plus redoutable des railleurs. Il n'y avait aucune prudence à se frotter à lui, aucune chance de l'étourdir, aucun moyen de lui échapper. » — « Il avait, dit Grimm, la repartie terrassante, prompte comme l'éclair et plus terrible que l'attaque. » Chez les grands seigneurs, Piron laissait son esprit à la porte. Avec ses égaux, c'était différent. Un jour, l'abbé Desfontaines, le voyant endimanché, lui disait : « Quel habit pour un tel homme! — Quel homme pour un tel habit! » répliquait le poëte, soulevant d'un doigt le rabat de l'abbé. Une autre épigramme, plus sanglante et décochée contre le même Desfontaines, est restée célèbre :

Au haut du Pinde, entre les neuf pucelles,
. . . .
Que fait le bouc en si joli bercail?
Y plairait-il? penserait-il à plaire?
Non. C'est l'eunuque au milieu du sérail.
Qui n'y fait rien et nuit à qui veut faire.

Le plus curieux de l'histoire, c'est que Piron s'empressa de porter le couplet à Desfontaines, et qu'il le décida à l'insérer dans ses feuilles.

Le journaliste Fréron et l'Académie française essuyèrent plus d'une fois les traits sarcastiques du poëte.

En France on fait, par un plaisant moyen,
Taire un auteur quand d'écrits il assomme :
Dans un fauteuil d'académicien,
Lui quarantième, on fait asseoir mon homme.
Lors il s'endort et ne fait plus qu'un somme;
Plus n'en avez prose ni madrigal.
Au bel esprit ce fauteuil est, en somme,
Ce qu'à l'amour est le lit conjugal.
Piron.

Connaissez-vous certain rimeur obscur,
Sec et guindé, souvent froid, toujours dur,
Qui ne peut plaire et peut encor moins nuire,
Ayant l'usage et non l'art de médire,
Pour ses méfaits dans la geôle encagé,
A Saint-Lazare, après ce, fustigé,
Honni, moqué, bafoué pour ses rimes,
Chassé, battu, conspué pour ses crimes,
Cocu, content, parlant toujours de soi?
Chacun répond : « C'est le poëte Roi! »

Les œuvres de Piron abondent en petites pièces de ce genre. Piron fit enfin sa propre épitaphe, et, en ayant l'air de se moquer de lui-même, il trouva une fois de plus le moyen de lancer un trait sanglant contre l'Académie :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

ÉPIGRAPHE s. m. (é-pi-gra-fe — gr. *epigrapheus;* de *epi*, sur, et *graphô*, j'écris). Antiq. gr. Nom que les Athéniens donnaient aux officiers chargés de tenir les comptes publics et de régler le chiffre des contributions.

ÉPIGRAPHE s. f. (é-pi-gra-fe — gr. *epigraphê;* de *epi*, sur, et *graphô*, j'écris). Littér. Inscription placée sur un édifice pour indiquer sa destination, la date de sa construction, etc. On dit plus ordinairement INSCRIPTION en ce sens. ‖ Pensée, sentence, citation placée en tête d'un livre, d'un ouvrage, d'un chapitre, pour en résumer l'esprit : *Une* ÉPIGRAPHE *bien choisie. Mettre une* ÉPIGRAPHE *à son livre.*

— **Syn. Épigraphe, écriteau, inscription.** V. ÉCRITEAU.

— **Encycl.** L'*épigraphe* est un mot profond, une phrase courte et sentencieuse tirée d'un auteur connu, ancien ou moderne, poëte ou prosateur, et inscrite en tête d'un ouvrage, au-dessous du titre même du livre, pour indiquer à première vue dans quel esprit ce livre a été conçu. L'auteur doit s'attacher à concentrer dans un mot, dans une idée, l'essence de son œuvre. Trouver une *épigraphe* juste n'est pas chose facile, et il arrive trop souvent que, après avoir adopté une *épigraphe* ambitieuse, on est loin de réaliser les promesses qu'elle faisait concevoir.

L'*épigraphe* est toute de fantaisie, de mode, et on pourrait lui appliquer ce que Voltaire disait à propos des préfaces : « C'est au livre à parler de lui. » Les anciens, simples, peu fantaisistes, n'ont point connu l'usage des *épigraphes.* Aussi haut que nous puissions remonter, nous n'allons pas au delà de la fin du XVe siècle. En 1476 paraît à Venise une édition in-4° du *Calendarium* de Regiomontanus; cette édition est ornée d'un frontispice, contenant, outre la date de l'impression et les noms des imprimeurs, douze vers latins commençant ainsi :

Aureus hic liber est..., etc.

Les *Chroniques* de Froissart, et nous voici reportés à un siècle plus haut, sont toujours précédées de cette *épigraphe* : « Je scavois bien que, encore au temps avenir et quand je serai mort, sera cette noble et haute histoire en grand cours et y prendront tous nobles hommes plaisance et exemple; » mais cette *épigraphe*, tirée de Froissart même (liv. III, chap. Ier), n'a pas été placée par l'auteur sur la première page de son œuvre; ce n'est que bien plus tard, de nos jours seulement, que les éditeurs l'ont fait figurer.

Quoi qu'il en soit, cet usage se répandit peu. Nous ne trouvons d'*épigraphes* dans aucun des auteurs du XVIe siècle, non plus que dans ceux du XVIIe siècle. Les *Maximes* de La Rochefoucauld sont précédées, il est vrai, de ces mots : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. » Mais à propos de cette *épigraphe*, qui ne se trouve point, du reste, dans toutes les éditions des *Maximes*, nous devons faire la même réserve que pour celle qui précède les *Chroniques* de Froissart.

Au XVIIIe siècle même, on use si peu de l'*épigraphe*, que ce mot ne se trouve, du moins dans l'acception où nous l'étudions en ce moment, ni dans Richelet, ni dans Furetière, ni dans Ménage. Le *Dictionnaire de Trévoux* donne seul les diverses significations que ce mot a de nos jours.

Passons maintenant en revue quelques *épigraphes.*

Avant de livrer l'*Esprit des lois* à l'impression, Montesquieu crut devoir consulter Helvétius. Celui-ci prit lecture de l'ouvrage, et le jugea de beaucoup inférieur aux *Lettres persanes.* N'osant pas d'abord écrire à l'auteur, il lui demanda à communiquer le manuscrit à un ami commun, Saurin, auteur de *Spartacus.* Saurin porta sur l'*Esprit des lois* le même jugement qu'Helvétius. Helvétius écrit alors à Montesquieu pour l'engager à ne pas publier son livre. Montesquieu répond par des saillies aux observations d'Helvétius et... envoie son manuscrit à l'impression sans y rien changer; seulement il y met cette *épigraphe :* « *Prolem sine matre creatam.* (Postérité sans mère), » indiquant ainsi avec raison que son ouvrage n'avait point eu de modèle.

Le fait n'était pas nouveau pour Montesquieu. Lorsque, onze ans auparavant, il avait soumis ses *Causes de la grandeur et de la décadence des Romains* à un président du parlement de Bordeaux, celui-ci, qui était pourtant homme d'esprit, ne trouva pas l'œuvre de son goût et engagea l'auteur à en faire le sacrifice. Montesquieu écouta le conseil; mais, heureusement, il ne lui suivit pas. Le jour même, le livre fut remis à l'imprimeur avec cette *épigraphe :* « *Docuit quæ maximus Atlas.* [Mon livre raconte les hauts faits du puissant Atlas (c'est-à-dire du peuple romain)]. »

En général, les *épigraphes* doivent être courtes. Elles doivent toujours être claires, c'est-à-dire avoir un sens bien précis. Il faut aussi ne pas en abuser, et c'est là ce que n'ont pas fait quelques romanciers et poëtes du commencement de ce siècle, Walter Scott et Byron, par exemple. Ils ont, de nos jours, encore de nombreux imitateurs, et il n'est pas rare de voir une bagatelle de dix ou douze vers précédée d'une interminable *épigraphe.* Cet abus est regrettable, et il peut en résulter, pour une œuvre légère et gracieuse, un air de pédantisme qui la rend ridicule.

Parfois l'*épigraphe* a surtout pour but de faire connaître le caractère de l'écrivain. C'est ainsi que l'immortel J.-J. Rousseau a donné comme *épigraphe* à la plupart de ses ouvrages ce trait de Juvénal, que personne plus que l'auteur d'*Emile* n'avait le droit d'adopter : « *Vitam impendere vero* (Dépenser sa vie pour le vrai). »

Le même J.-J. Rousseau, en tête de ses *Confessions*, a écrit cette *épigraphe* empruntée à Perse : « *Intus et in cute.* (Intimement et jusque dans la chair.) »

Si jamais *épigraphe* a nettement caractérisé le livre auquel elle sert pour ainsi dire d'enseigne, c'est bien ce vers de Catulle dont J.-B. Rousseau a pris la précaution de faire précéder ses *Epigrammes*.

Non castum decet esse poetam.

(Il ne convient pas que le poëte soit chaste.)

Le titre d'un livre peut quelquefois être changé en épigramme, et l'épigramme se tourner contre l'auteur. En 1726 parut, à Paris, une *Histoire secrète des femmes de l'antiquité* (en 6 vol. in-12), par Dubois. L'abbé Yart écrivit sur cet ouvrage qui, sans doute, eut peu de vogue, le spirituel et piquant quatrain qui suit :

Ce livre est l'histoire secrète,
Si secrète, que pour lecteur
Elle n'eut que son imprimeur
Et M. Dubois qui l'a faite.

Ainsi une *épigraphe*, pour être bonne, doit être claire, juste; elle doit être empruntée à un auteur essentiellement classique, connu de tous, de tous les lettrés bien entendu; elle doit bien dire l'esprit de l'ouvrage, ou au moins la pensée de l'auteur; faute de quoi, gare à l'écrivain!

Le marquis de Bièvre, dit A.-V. Arnauld, dans l'*Encyclopédie des gens du monde*, le marquis de Bièvre, de burlesque mémoire, avait mis en tête de sa comédie le *Séducteur :* « *Ille ego qui quondam!...* (C'est moi qui jadis!...) » Devenu auteur comique après avoir été faiseur de calembours, il voulait par ce trait de Virgile faire allusion à sa première célébrité littéraire. On prit le change; on affecta de croire que par cette *épigraphe* l'auteur du *Séducteur* voulait donner à entendre que lui-même avait, autrefois, été séducteur. Abusant de l'équivoque, les malins avaient fait d'un trait de gaieté un trait de fatuité, et tourné l'*épigraphe* en épigramme.

Voici quelques *épigraphes* qui remplissent bien toutes les conditions que nous avons énumérées plus haut :

Dupont de Nemours, estimant, avec raison, que les gouvernements ne peuvent pas intervenir dans l'administration des banques publiques sans compromettre le crédit de ces établissements, mit pour *épigraphe* à un écrit qu'il publia sur cet objet, quand Napoléon organisa la Banque de France : « *Noli me tangere.* (Gardez-vous bien de me toucher!) »

Un autre écrit, publié à la même époque, et dans lequel on exposait les procédés à suivre pour multiplier les fontaines dans Paris, portait pour *épigraphe* ces mots, tirés du Psalmite : « *Flabit spiritus ejus et fluent aquæ.* (Son esprit soufflera et les eaux couleront.) »

Chateaubriand a pris pour *épigraphe* de ses *Etudes historiques :* « L'homme s'agite et Dieu le mène. »

La Harpe a mis en tête de son *Cours de littérature* ce vers du président Hénault :

Indocti discant, et ament meminisse periti.

(Les ignorants apprendront et ceux qui savent se rappelleront avec plaisir.)

« *Pulvis veterum renovabitur.* (Les siècles passés renaîtront de leur poussière.) » Telle est l'*épigraphe* inscrite par H. Martin en tête de son *Histoire de France.*

Le *Dictionnaire de la conversation* a pris pour *épigraphe*, ce mot de Montesquieu : « Celui qui voit tout abrége tout. »

M. de Barante, en tête de ses *Ducs de Bourgogne*, a écrit : « *Historia scribitur ad narrandum, non ad probandum.* (On écrit l'histoire pour raconter, non pour prouver.) »

Les *Confessions d'un révolutionnaire*, de Proudhon, ont pour *épigraphe :* « *Levabo ad cœlum manum meam, et dicam : Vero ego in æternum.* (Je lèverai la main vers le ciel, et je dirai : Moi aussi dans l'éternité.) »

Pour nous, qui avons donné au *Grand Dictionnaire*, œuvre de notre vie, cette *épigraphe :* « Ceci est l'os de mes os, la chair de ma chair, » nous avons choisi, pour notre petit *Dictionnaire*, une *épigraphe* simple, que nous nous efforçons de justifier : « Un Dictionnaire sans exemples est un squelette. »

ÉPIGRAPHIE s. f. (é-pi-gra-fî — rad. *épigraphe*). Science qui a pour objet l'étude, la connaissance ou la rédaction des inscriptions: *L'*ÉPIGRAPHIE *est une des sources les plus claires où l'historien ait jamais puisé.* (E. About.)

— Entom. Genre d'insectes lépidoptères nocturnes de la tribu des teignes.

— **Encycl.** L'*épigraphie*, ou science qui consiste à lire, à interpréter les inscriptions et à en tirer des résultats utiles et positifs, ne date chez nous que de Louis XIV. C'est par les ordres de ce roi que fut fondée la compagnie connue d'abord sous le nom d'Académie des médailles et qui est devenue l'Académie des inscriptions. Les services qu'elle a rendus et qu'elle rend encore aux études historiques, les excellents mémoires dont elle enrichit son recueil et par lesquels elle lutte avec les érudits étrangers pour porter la lumière au milieu de l'obscurité des temps anciens, en ont fait un de nos corps savants les plus honorés et les plus recommandables. Chaque année, quelques-uns de ses membres ou des élèves formés sous leur direction partent avec une mission du gouvernement pour les contrées où des monuments sont à explorer. Leur moisson faite, ils la rapportent à Paris, et les épigraphistes s'appliquent à déchiffrer les signes que les voyageurs ont pris sur les monuments eux-mêmes. Une grande prudence et une grande sagacité sont nécessaires pour ce travail. Un mot, un caractère, une abréviation mal rapportés peuvent induire en erreur et amener de lourdes méprises. Les histoires de Rome, de

la Grèce et quelques autres histoires de l'antiquité ont déjà été considérablement rectifiées par suite de ces travaux faits sur des monuments que la main de l'homme n'a pas altérés. Ceux même des historiens dont les récits sont exempts d'erreurs ne peuvent plus être présentés au monde savant sans être corroborés par les preuves que fournit la science épigraphique.

Le champ de l'*épigraphie* est loin d'être entièrement défriché; malgré les services nombreux qu'elle a rendus, il lui en reste encore beaucoup à rendre. Parmi les résultats obtenus et regardés aujourd'hui presque comme définitifs, il en est plus d'un qui sera rectifié par la découverte d'une inscription nouvelle ou par une meilleure interprétation résultant d'une comparaison mieux faite, à l'aide de monuments plus nombreux ou plus complétement étudiés.

Nous renvoyons au mot INSCRIPTION le lecteur curieux de connaître les richesses épigraphiques que nous ont laissées les siècles qui nous ont précédés.

ÉPIGRAPHIQUE adj. (é-pi-gra-fi-ke — rad. *épigraphie*). Qui convient, qui a rapport aux inscriptions ou à l'épigraphie : *Style* ÉPIGRAPHIQUE. *Science* ÉPIGRAPHIQUE. *Les monuments* ÉPIGRAPHIQUES *ont comblé bien des lacunes.* (RENAN.) *Dans les États romains, le luxe* ÉPIGRAPHIQUE *est poussé fort loin.* (E. About.)

ÉPIGRAPHISTE s. m. (é-pi-gra-fi-ste — rad. *épigraphie*). Celui qui s'occupe d'épigraphie, qui est versé dans cette science : *C'est une méthode trop commode que celle des* ÉPIGRAPHISTES *qui, de leur propre autorité, créent des formes grammaticales.* (RENAN.)

ÉPIGYNE adj. (é-pi-ji-ne — du gr. *epi*, sur; *gyné*, femelle). Bot. Qui est inséré sur l'ovaire. Se dit des enveloppes florales, des étamines, du disque ou des nectaires. ‖ On dit aussi ÉPIGYNIQUE.

ÉPIGYNIE s. f. (é-pi-ji-nî — rad. *épigyne*). Bot. État des plantes dont certains organes sont épigynes.

ÉPIGYNOPHORIQUE adj. (é-pi-ji-no-fo-ri-ke — du gr. *epi*, sur, et de *gynophore*). Bot. Se dit des organes insérés sur un gynophore.

ÉPIHYSSOPE s. f. (é-pi-i-so-pe — du gr. *epi*, sur, et de *hyssope*). Bot. Nom donné quelquefois à la cuscute.

ÉPIIODHYDRINE s. f. (é-pi-i-o-di-dri-ne — du gr. *epi*, sur, et de *iodhydrine*). Chim. Syn. de GLYCIDE.

ÉPIKIS s. f. (é-pi-kî — du gr. *epiekês*, équitable; de *epi*, sur, et de *oikê*, il convient). Anc. législ. Interprétation bénigne de la loi, qui en modère la sévérité.

ÉPILA (la *Byspolis* des anciens), ville d'Espagne, province et à 30 kilom. O. de Saragosse, sur la rive droite du Jalon, au pied d'une montagne; 3,027 hab. Récolte et commerce de céréales, de vin, de lin, d'huile. Cette ville est adossée à une montagne dans laquelle ses habitants se sont creusé de nombreuses habitations. Elle figure sous le nom de Byspolis dans l'Itinéraire romain. Restes d'anciennes fortifications; château des comtes d'Aranda, et, dans le voisinage, autre château construit par les Maures à une époque fort reculée.

ÉPILACHNE s. f. (é-pi-la-kne — du gr. *epi*, sur; *lachnê*, duvet). Entom. Genre d'insectes coléoptères trimères de la famille des coccinelles, comprenant environ quatre-vingts espèces, dont une des environs de Paris : *Les* ÉPILACHNES *sont de couleur rouge brique.* (Chevrolat.)

ÉPILAGE s. m. (é-pi-la-je — rad. *épiler*). Action d'épiler. V. ÉPILATION.

ÉPILAMPE s. m. (é-pi-lan-pe — du gr. *epilampos*, très-brillant). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères de la famille des taxicornes, comprenant une dizaine d'espèces, qui habitent les régions les plus chaudes de l'ancien continent et de l'Océanie.

ÉPILAMPRE s. f. (é-pi-lan-pre — du gr. *epilampros*, très-brillant). Entom. Genre d'insectes orthoptères formé aux dépens des blattes, et comprenant un petit nombre d'espèces dont le type habite l'Amérique méridionale.

ÉPILANCE s. f. (é-pi-lan-se — forme altérée d'*épilepsie*, qui s'est dit *espilencie*). Fauconn. Espèce d'épilepsie à laquelle sont sujets les oiseaux.

ÉPILARCHIE s. f. (é-pi-lar-chî — gr. *epilarchia*; de *epi*, sur; *ilê*, escadron; *archia*, commandement). Antiq. gr. Commandement de deux escadrons. ‖ Troupe de cavalerie formée de la réunion de deux escadrons.

ÉPILARQUE s. m. (é-pi-lar-ke — du gr. *epi*, sur; *ilê*, escadron; *archos*, chef). Antiq. gr. Chef d'une troupe de cavaliers composée de deux escadrons.

ÉPILARYNGIEN, IENNE adj. (é-pi-la-rain-jiain, ie-ne — du gr. *epi*, sur, et de *larynxien*). Anat. Qui se trouve ou qui a lieu au-dessus du larynx : *Région* ÉPILARYNGIENNE. *Phénomènes* ÉPILARYNGIENS *de la phonation.*

ÉPILASIE s. f. (é-pi-la-zî — du gr. *epi*, sur; *lasios*, velu). Entom. Genre d'insectes coléoptères hétéromères de la famille des mélasomes, voisin des opatres et des ténébrions, et comprenant une seule espèce qui habite la Guyane.

ÉPILATION s. f. (é-pi-la-si-on — rad. *épiler*). Action d'épiler, arrachement des poils : *L'*ÉPILATION *est en usage chez les Patagons.* (F. Lacroix.)

— Méd. Avulsion des poils ou des cheveux, faite dans le but de guérir certaines maladies de la peau.

— **Encycl.** Mœurs et cout. On donne particulièrement le nom d'*épilation* à l'opération au moyen de laquelle les femmes font disparaître le duvet qui recouvre leur lèvre supérieure, leurs bras, leur cou, etc., duvet qui leur donne une apparence trop virile et ôte à leur beauté le caractère qu'avec raison, du reste, elles veulent qu'il possède avant tout, le caractère féminin.

Comme l'origine de tous les autres artifices de la toilette, celle de l'*épilation* se perd dans la nuit des temps. De l'Orient, où elle est encore et surtout en faveur, elle fut importée avec le goût du luxe, avec toutes les habitudes de la mollesse orientale, avec ses pratiques efféminées, en Grèce, par Xerxès et Artaxerce, qui se vengeaient de leur vainqueur en préparant sa ruine.

De la Grèce, l'usage de l'*épilation* passa à Rome, devenue grecque en apparence plus qu'Athènes elle-même, et il n'est pas un écrivain du siècle d'Auguste, prosateur ou poëte, depuis Ovide jusqu'à Cicéron même, qui n'en parle.

Les Romains s'épilaient le visage surtout :

Psilothro faciem lavas et dropace calvam;

la poitrine, les jambes et les bras, d'après Martial :

Quod pectus, quod crura tibi, quod brachia vellis;

les aisselles aussi, à cause de la façon dont on portait la robe, d'après cette recommandation d'Ovide : « On doit avoir soin de laisser à découvert l'extrémité de l'épaule et la partie supérieure du bras gauche :

Pars humeri, tamen illa tui pars summa lacerti
Nuda sit, a lævo conspicienda manu. »

On arrachait les poils des aisselles pour une autre raison encore, que fera comprendre le plaisanterie d'assez mauvais goût, du reste, qu'adressait Catulle à Silva : « Le bruit court que chez toi un bouc habite cette région :

Fertur
Valle sub alarum trux habitare caper.

Aussi peu retenu dans son langage, Ovide disait à une jeune fille : *Trux caper vbit in alas.* Horace disait de même à une femme sur le retour : *Cubat hircus in alis.*

On épilait encore les sourcils, les mains, les bras, même les jambes : « *Alter se justo plus colit, alter se justo plus negligit, ille crura, hic nec alas quidem vellit* (l'un se soigne plus qu'il ne faut, l'autre se néglige trop; le premier épile jusqu'à ses jambes, l'autre n'épile même pas ses aisselles). »

Enfin on devait faire disparaître les poils qui très-malencontreusement poussent sur le bord intérieur des ailes du nez et donnent au visage le mieux doué de la nature un aspect vraiment disgracieux. « Surtout, s'écrie Ovide, que l'épileuse n'ait garde de laisser un seul poil dans l'intérieur du nez,

Inque cava nullus stet tibi nare pilus. »

Citons encore quelques autorités :

« Il y a à Rome des hommes spéciaux qui font métier d'*épiler* les petits jeunes gens qui tiennent à ressembler aux femmes et à les remplacer dans certaines occasions. »

SÉNÈQUE.

« Ces petits jeunes gens se font friser les cheveux avec un fer chaud, lisser la peau avec la pierre ponce, *arracher les poils* des narines, même *épiler* les sourcils. »

CICÉRON.

« Labiénus se fait *épiler* partout. »

MARTIAL.

« Le comble de l'élégance, c'est de disposer habilement ses cheveux, d'exhaler les meilleurs parfums, de fredonner des airs égyptiens ou espagnols, de savoir arrondir gracieusement les bras et de porter la poitrine en avant. »

MARTIAL.

« Les femmes surtout tenaient essentiellement à n'avoir point de poils sur les bras » (LAMPRIDIUS); « ni sur les bras, ni sous les bras, ni ailleurs. »

SUÉTONE.

« Les *épileuses* gagnaient beaucoup d'argent. »

TERTULLIEN.

V. ÉPILATOIRE.

— Méd. En médecine, on donne le nom d'*épilation* à un procédé opératoire qui consiste à enlever un à un les poils ou les cheveux. Ce procédé, qui avait été préconisé dans les siècles passés, puis laissé de côté, a été remis en honneur par les médecins dermatologistes de notre époque. C'est le seul moyen pour arriver à guérir la teigne (favus), la mentagre et autres maladies cutanées.

ÉPILATOIRE adj. (é-pi-la-toi-re — rad. *épiler*). Qui sert à épiler : *Pâte* ÉPILATOIRE. *Onguent* ÉPILATOIRE. *Procédé* ÉPILATOIRE. ‖ Où l'on pratique l'épilation : *Salon* ÉPILATOIRE.

— s. m. Substance épilatoire : *Employer les* ÉPILATOIRES.

— **Encycl.** Au mot ÉPILATION, nous avons esquissé l'histoire, pour ainsi dire, de cette pratique efféminée, venue d'Orient, et qui, après avoir été en usage chez tous les peuples, à presque disparu de partout, excepté du pays où elle est née et où elle est encore fort en faveur. Nous allons donner ici, non pas tous, mais quelques-uns des *épilatoires* le plus en renom.

A Rome, les épileurs s'appelaient *alipili*. « Ils faisaient, dit le docteur Constantin James, partie de la corporation des barbiers et s'en montraient dignes par leur sempiternel bavardage. Un jour, l'un d'eux demanda à un client comment il voulait être épilé : « En silence » (*tacens*), lui fut-il répondu. »

Comment il voulait être épilé ! C'est qu'en effet il y avait plusieurs manières de procéder à cette délicate opération. Pour les parties trop fournies, trop velues, trop dures et rudes (*duris aspera crura pilis*), pour les jambes, on se servait du rasoir (*novacula*); pour les bras, on usait d'une pierre analogue à la pierre ponce et qu'on retirait de Catane (*Catanensis pumex*); mais quand il s'agit du visage et du front, le rasoir est trop brutal, la pierre de Catane trop dure; c'est délicatement qu'il faut opérer et l'on use de pâtes, du *psilothrum* ou du *dropax*, par exemple, comme l'indique le vers de Martial cité plus haut.

Enfin on se servait, et c'est le même poëte qui nous l'apprend, de petites pinces appelées *volsellæ*, pour l'épilation des lèvres :

Purgentque crebræ cana labra volsellæ.

Mais quittons le monde romain qui, avec le poëte ou philosophe cynique Cicerone, avec Ovide, nous entraînerait trop loin, jusque dans le quartier de Suburre peut-être, et parlons des *épilatoires* en usage aujourd'hui encore.

Il en est un, célèbre entre tous, c'est le rusma des Orientaux, dont nos compositions ne sont que des copies, des imitations plus ou moins exactes.

Donnons la recette de quelques autres.

La poudre *épilatoire* simple se compose de :

Chaux vive	125 gr.
Iris en poudre	15

La cire *épilatoire* est faite avec :

Poix de Bourgogne	500 gr.
Vert de vessie pulvérisé	15

« Faites fondre, dit Mme Celnart, la poix dans un vase de terre vernissée, ajoutez-y le vert de vessie, passez dans une forte toile, roulez la composition sur un marbre. Pour employer cette cire, on la fait chauffer à la flamme d'une bougie, puis on l'applique légèrement sur la partie velue; on la retire ensuite avec les poils qui y sont attachés. »

L'extrait *épilatoire*, enfin, doit être préparé avec :

Chaux vive	60 gr.
Orpiment	20
Sel de cuivre	8
Soufre	30
Iris de Florence	60

Mélangez et mettez dans 500 gr. de bonne lessive.

Quelques autres *épilatoires* encore fort en faveur ont un nom fameux dans les fastes de la toilette. Telle est la poudre de Laforest. Voici quelle en est la recette :

Mercure	60 gr.
Orpiment en poudre	30
Litharge en poudre	30
Amidon en poudre	30

« Passez le tout au tamis de soie, dit le *Manuel Roret*, et faites-en, avec l'eau de savon, une pâte pour enduire la partie à épiler. Il est bon de la couvrir ensuite avec un peu de pommade aux limaçons, afin de prévenir l'irritation de la peau. »

Tel est aussi l'*épilatoire* Boudet, qui se fait de cette sorte :

Chaux vive	10 gr.
Sulfhydrate de soude	3
Amidon	10

On délaye cette poudre dans un peu d'eau et on l'applique sur les parties que l'on veut épiler; l'effet est produit en quelques minutes.

Tel est enfin l'*épilatoire* de Boettger. On fait passer un courant d'acide sulfhydrique dans un lait de chaux très-épais, jusqu'à saturation; puis on prend : de ce sulfhydrate de chaux bien égoutté, 20 gr.; glycerolé d'amidon et amidon, 10 gr. de chacun; essence de citron ou autre, 10 gouttes. Appliquez la pâte et lavez après vingt ou trente minutes de contact.

Mais, disons-le bien vite, ces deux derniers *épilatoires* au sulfure de calcium doivent être employés, dans l'industrie, par les tanneurs, par les peaussiers, pour enlever le poil des peaux, non point par les femmes pour faire disparaître le léger duvet qui leur déplaît, qui les choque.

« Le docteur Redwod assure, dit M. Piesse, que le meilleur et le plus sûr *épilatoire* consiste dans une pâte épaisse faite d'amidon détrempé avec une forte solution de sulfure de baryum. Comme cette pâte se détériore rapidement, il faut l'employer dès qu'elle est faite.

« Il n'est pas possible, ajoute M. Piesse, de déterminer d'une manière précise combien de temps il faut laisser la préparation épilatoire sur la partie à épiler, parce qu'il y a une différence physique dans la nature des poils; les tresses d'ébène demandent plus de temps que les boucles blondes. Il faut aussi faire attention à la sensibilité de la peau. Il en servira avec avantage d'une petite plume pour éprouver la force de la préparation. »

La plupart des *épilatoires* ont pour base l'orpiment (le rusma des Orientaux, la poudre Laforest), ou le sulfhydrate de chaux (pâte Boettger), ou bien encore le sulfure de sodium, la chaux (*épilatoire* Boudet). Or l'orpiment du commerce renferme des quantités effrayantes d'acide arsénieux; M. Guibourd en a trouvé jusqu'à 94 pour 100. D'après M. Piesse, des accidents graves, des empoisonnements fréquents ont été signalés à la suite de l'application des pâtes arsénicales employées comme *épilatoires*; cela n'a rien de surprenant, puisque l'on sait qu'il existe dans le commerce des orpiments ou trisulfures d'arsenic As_2S_3, qui renferment jusqu'à 95 pour 100 d'acide arsénieux, tandis que l'orpiment pur est presque inerte; il est vrai que, par son mélange avec la chaux, il doit être décomposé en partie d'après l'équation :

$$As_2S^3 + 3CaO = As_2O^3 + 3CaS.$$

Les autres cosmétiques cités ont aussi pour base des substances caustiques et qui toutes présentent un certain danger. Comme exemple, citons l'anecdote contée par M. O'Reveil dans son livre *Des odeurs, des parfums et des cosmétiques* : « Mlle D..., artiste dramatique, désirant faire disparaître des poils follets qu'elle portait au bras, s'adressa à Mme C..., veuve F..., qui annonçait dans les journaux plusieurs préparations cosmétiques jouissant toutes de propriétés plus ou moins merveilleuses. Mme C... acheta chez un pharmacien un mélange de chaux vive et de sulfhydrate de soude, c'est-à-dire la poudre épilatoire de Boudet, qui ne doit être appliquée que mélangée avec son poids d'amidon. Cette dernière précaution n'ayant pas été prise et la poudre ayant été appliquée pure, délayée dans de l'eau, il en résulta une vive inflammation avec pustules, dont la cicatrisation laissa des marques indélébiles. Une action judiciaire fut intentée à la femme C..., qui fut condamnée à une amende et à six jours de prison. Ajoutons que, pour délayer la poudre, la femme C... vendait *six francs* un petit flacon de 60 gr. qui ne contenait que de l'eau pure.

ÉPILÉ, ÉE (é-pi-lé) part. passé du v. Épiler. Dont on a arraché les poils : *Un menton soigneusement* ÉPILÉ.

ÉPILÉPIS s. f. (é-pi-lé-pis — du gr. *epi*, sur; *lepis*, écaille). Bot. Genre de plantes de la famille des composées, tribu des sénécionées, dont l'espèce type croît au Mexique. ‖ On dit aussi ÉPILÉPIDE.

ÉPILEPSIE s. f. (é-pi-lé-psi — gr. *epilêpsia*; de *epilambanein*, surprendre, saisir, prendre, parce que ce mal prend et saisit tout d'un coup, et ôte la connaissance. Le verbe *epilambanein* est formé de *epi*, sur, et de *lambanein*, prendre; de la racine sanscrite *lubh*, mouvoir, saisindre). Pathol. Maladie caractérisée par des attaques convulsives et par la privation totale ou partielle de l'usage des sens : *César eut des attaques d'*ÉPILEPSIE *qui le surprirent en audience publique.* (La Harpe.)

— **Encycl. Méd.** On désigne sous le nom d'*épilepsie* une maladie chronique et intermittente, dont la cause est dans le cerveau, et qui est caractérisée par des attaques convulsives plus ou moins répétées, accompagnées de la perte du sentiment et de l'usage des facultés intellectuelles, avec turgescence de la face, distorsion des yeux, des lèvres et écume à la bouche. Elle est généralement incurable.

Les Latins ont nommé l'*épilepsie comitialis morbus*, parce que, s'il arrivait dans les assemblées du peuple romain, qui s'appelaient *comitia*, que quelqu'un fût attaqué d'un accès d'*épilepsie*, on rompait l'assemblée et on ajournait pour un sinistre présage. Quelques-uns l'ont appelée *maladie divine* ou *maladie sacrée*, comme si elle provenait d'une punition spéciale de Dieu, ou encore maladie des écueils, *morbus herculeus*. On l'appelle aussi *mal caduc*, du latin *cadere*, tomber, ou haut mal. Le peuple l'appelle *mal de saint Jean* ou, encore *mal de saint, grand mal* et *mal de terre*.

Cette maladie a été connue de toute antiquité. Hippocrate lui a consacré un livre tout entier et plusieurs de ses aphorismes. Celse en parle longuement dans ses ouvrages, et l'on en trouve une description remarquable faite par Urétée et par Cœlius Aurelianus. Les causes de l'*épilepsie* sont prédisposantes ou déterminantes. Parmi les premières, il faut mettre en tête l'hérédité. On peut dire, en effet, d'une manière générale, que, sur six enfants atteints d'*épilepsie*, il en est quatre qui ont été procréés par des parents épileptiques. D'après les recherches de Bouchat et de Cazauvieih, la folie serait une puissante cause héréditaire d'*épilepsie*. Les femmes y sont plus sujettes que les hommes; mais on ne sait encore dans quelles proportions. Un tempérament lymphatique, une conformation vicieuse du crâne, un développement incomplet de l'encéphale, la scrofule, les convulsions éclamptiques, semblent plus particulièrement prédisposer à l'*épilepsie*. Herpin est porté à croire que la continence, chez les femmes, prédispose à cette maladie; il n'en serait pas de même pour les hommes. Tous les âges sont exposés à l'*épilepsie*; mais l'âge de dix à quinze ans est celui qui en fournit le plus de cas. Rare comme affection primitive chez les vieillards, elle débute le plus souvent dès la première enfance, et va en augmentant jusqu'à seize ou vingt ans. On a souvent répété que cette maladie était plus fréquente dans la classe pauvre que dans la classe riche; rien n'est moins prouvé que cette assertion : il est plus rationnel d'admettre qu'on la tient plus cachée dans les familles riches.

Les excès alcooliques et vénériens, l'onanisme surtout, les fatigues, les chagrins, les travaux excessifs, matériels ou intellectuels, sont autant de causes prédisposantes à l'*épilepsie*. Parmi les causes déterminantes, la plus puissante et la plus fréquente est la frayeur; elle provoque les trois quarts des *épilepsies*, et son influence a lieu lors même qu'elle est ressentie pendant le sommeil. Ainsi, Tissot rapporte qu'un maçon, ayant rêvé qu'il allait être déchiré par un taureau furieux qui le poursuivait, se réveilla en sursaut dans une agitation prodigieuse, et, un quart d'heure après, il éprouva une violente attaque d'*épilepsie*. Celle-ci est très-souvent la suite d'une lésion matérielle de l'encéphale, surtout à un arrêt de développement, comme chez les idiots, dont un huitième, dit-on, tombe en épilepsie dans le feu, par exemple, ils peuvent s'y laisser carboniser tout un membre sans s'en apercevoir.

Chez quelques épileptiques, tous les signes avant-coureurs se résument dans une douleur, limitée à un point qui est toujours le même, tel que le milieu de la nuque, la paume de la main, l'ombilic, etc. A côté de ces aberrations de la sensibilité générale, les auteurs allemands signalent des aberrations des sens, consistant, pour la vue, soit en quelques étincelles vives, soit dans la perception vraiment hallucinative de fantômes indécis; mais ce dernier caractère rapproche cette forme épileptique de la classe des maladies mentales proprement dites. On a signalé également comme présidant au début d'un accès, des paralysies limitées de certains muscles. La nature des troubles de la sensibilité, tant comme primitivement, puis comme obscurité nouvelle à une expérience étonnante du physiologiste Brown-Séquard, qui a découvert qu'on arrête l'accès en isolant le point douloureux par une ligature solide. Dans tous les cas, quel que soit le caractère de l'*aura*, et lors même que l'*aura* vient à manquer, l'accès est inaperçu, d'ordinaire, par un cri aigu. En même temps, le malade tombe à terre sans connaissance, le plus souvent en arrière, et cette chute est tellement subite que le sujet n'a presque jamais le temps de choisir un endroit convenable. Cette circonstance est la cause d'un nombre considérable d'accidents graves, dont la terminaison peut être fatale pendant l'accès : on a vu des ouvriers tomber sur des fourneaux, dans des cuves bouillantes, dans le feu, dans des rivières, et y trouver la mort.

Pendant les attaques, lorsqu'elles sont graves, la tête se roidit dans une rotation forcée, la face est contournée, les lèvres sont contractées et saillantes, les muscles du cou tendus, les veines injectées, le pouls concentré, la respiration suspendue, le visage et les lèvres rouges, violacés ou noirâtres. Quelques secondes après, on remarque des mouvements convulsifs, légers d'abord, puis violents, à la face, au tronc et aux membres. La contracture est ordinairement plus marquée d'un côté que de l'autre. Le front se plisse, les traits se contractent, les sourcils se relèvent, s'abaissent et se rapprochent; les paupières, entr'ouvertes, laissent voir le blanc des yeux fixes ou roulant en tous sens dans leur orbite. Par un mouvement étrange et très-remarquable, tous les muscles de la face sont agités et exécutent les grimaces les plus horribles. Les mâchoires s'entre-choquent ou grincent tellement fort que les dents peuvent être brisées. Van Swieten a vu même une luxation du maxillaire inférieur. La langue, prise entre les dents, est souvent déchirée, quelquefois même totalement divisée. Le sang qui s'en échappe se mêle à une bave écumeuse qui s'écoule par les commissures des lèvres. La tête, tantôt fixe, tantôt mobile, exécute parfois des mouvements d'une rapidité extraordinaire. Elle peut être renversée sur une épaule, en arrière, ou en avant de manière que le menton soit presque collé sur la poitrine. Les membres se contournent en tous sens, mais surtout en dedans, et exécutent des mouvements désordonnés avec une violence extraordinaire. Le pouce est fortement fléchi dans la main. Le tronc, généralement soulevé par la contraction musculaire, retombe pour se relever encore. Il est tourné, courbé en différents sens, ce qui produit une gêne considérable de la respiration, et l'air, en pénétrant dans le larynx, fait entendre un léger bruit. Enfin, les convulsions sont quelquefois si violentes qu'on a vu plusieurs os se fracturer. Le pouls est petit, accéléré et irrégulier. Le corps tout entier, surtout dans la partie supérieure, est inondé de sueur. C'est alors qu'ont lieu, chez quelques malades, des vomissements et des évacuations alvines involontaires.

Cet état si grave ne dure pas plus de trois ou quatre minutes; rarement même il atteint cette durée. En général, après une ou deux minutes, les muscles se détendent, la roideur cesse, les membres ne sont plus agités que par un léger tremblement qui disparaît bientôt. La face pâlit, le pouls se ralentit et se relève, la respiration se rétablit, les malades reprennent connaissance, mais ils tombent dans un profond assoupissement et font entendre un ronflement bruyant. L'insensibilité persiste encore pendant un certain temps, et ce n'est qu'un quart d'heure après, un demi-heure au plus, que les sens reprennent leur activité, que les malades, encore hébétés et comme engourdis, ouvrent les yeux, balbutient quelques mots et se plaignent de douleurs à la tête et aux membres. Ils retombent bientôt dans un profond sommeil, au sortir duquel ils ne conservent aucun souvenir de l'accès passé. L'attaque ne se termine pas toujours d'une manière aussi simple. Elle peut présenter des paroxysmes souvent très-nombreux et entre lesquels on observe un profond coma ou délire maniaque; on dit alors qu'il y a parfois un délire érotique, des paralysies partielles, des hydrophobies; mais ces troubles nerveux ne persistent pas longtemps.

Quand l'*épilepsie* se termine par la mort, c'est surtout à l'asphyxie que celle-ci est due, par suite du spasme des muscles du larynx ou de ceux du thorax. Il ne semble pas que la mort puisse résulter d'une cause de nature cérébrale; car les autopsies ne révèlent jamais que les traces de la suffocation.

En dehors des accès, il est difficile de donner une description générale de la manière d'être des épileptiques. La marche de la maladie ne peut être, suivant le pathologiste allemand Niemeyer, soumise à aucune loi; les pauses qui séparent les accès, dit cet auteur, sont d'une durée très-variable chez les divers individus. Chez quelques malades, il se passe une et même plusieurs années, chez d'autres, des mois et des semaines, avant que l'accès se renouvelle; chez d'autres malades, enfin, on a vu deux ou plusieurs accès se produire dans un espace de vingt-quatre heures. Quelquefois l'intermittence est assez longue, et ce qui apparaît, c'est, non pas un accès unique, mais un groupe d'accès, pour ainsi dire, séparés l'un de l'autre par quelques heures ou quelques jours. Puis l'orage se passe; un intervalle variable de calme se montre, jusqu'à ce qu'un nouveau série d'accès groupés vienne surprendre le patient. On voit des cas où les attaques sont composées, c'est-à-dire qu'il y a plusieurs paroxysmes dans un accès; on en a compté depuis vingt jusqu'à cent. Trincavelli parle d'un enfant chez lequel on en aurait vu jusqu'à cent cinquante dans un seul jour. En principe, lorsque l'*épilepsie* est encore récente, les crises reviennent avec moins de fréquence et moins d'intensité; mais, à mesure que la maladie fait des progrès, les intervalles qui les séparent sont de plus en plus courts et les paroxysmes plus violents. Un type absolument régulier ne se remarque jamais dans la succession des accès; tantôt cependant de la régularité s'observe quelquefois chez les femmes, lorsque l'*épilepsie* apparaît aux époques menstruelles. On a prétendu que les accès nocturnes sont plus opiniâtres et plus graves que ceux qui surviennent pendant le jour. Quoi qu'il en soit, il semble que chaque attaque reconnaît une cause occasionnelle, qui échappe quelquefois, il faut bien le dire, à l'observateur : les émotions physiques et surtout la terreur, l'onanisme, le coït et le travail menstruel jouent souvent le rôle de causes de cette nature.

Tous les accès épileptiques ne présentent pas cette intensité de symptômes qui caractérisent l'*épilepsie* proprement dite ou le *haut mal*, ainsi nommé par rapport à une forme plus légère, qui passe souvent inaperçue, et que l'on désigne sous le nom de *petit mal* ou de *vertige épileptique*. Cette dernière forme de l'*épilepsie* n'est bien connue que depuis les travaux d'Esquirol, de Georget et de Calmeil. Les individus qui en sont atteints perdent tout à coup connaissance et jettent quelquefois un léger cri. S'ils sont debout et qu'ils n'aient pas le temps de s'accrocher en tombant à quelque corps solide, ils tombent à terre; s'ils sont assis, ils conservent leur position. Le corps reste immobile, le regard fixe, les yeux hagards, le visage pâle et présentant quelques légères convulsions. Après deux ou trois secondes, les malades reprennent leur connaissance et continuent leurs occupations, comme s'ils ne les avaient point interrompues.

D'autres fois, l'attaque est encore moins caractérisée que dans le cas précédent; elle consiste en une suspension brusque et instantanée de l'intelligence et de la volonté. L'individu, au milieu d'une conversation, par exemple, s'interrompt tout à coup, s'arrête quelques secondes, comme pour chercher la suite des idées qui lui échappent, et, au bout de quelques secondes, il reprend la conversation sans que ses interlocuteurs s'en soient quelquefois aperçus. Cette espèce de phénomène épileptique, qu'on désigne sous le nom d'*absence*, peut durer des années entières sans qu'il se manifeste des symptômes plus graves.

L'habitus physique et l'état moral de l'épileptique sont toujours plus ou moins profondément modifiés. La raison et le caractère reçoivent de profondes atteintes, et la dégradation intellectuelle se manifeste souvent de très-bonne heure, surtout chez les jeunes sujets. Le jugement s'émousse, la mémoire et l'imagination diminuent, et le caractère devient taciturne. Soit que la crainte de rendre le public témoin de leurs attaques domine les épileptiques, soit que le souvenir d'un mal affreux les désespère, on les voit fuir la société, se concentrer en eux-mêmes et demeurer des journées entières en proie à un désespoir tenace et vague, qui insensiblement les conduit au suicide. Cette détermination impulsive semble être, dans un grand nombre de cas, moins le résultat de délibérations réfléchies et d'un choix librement fait entre une maladie odieuse et la mort, que le symptôme d'un système nerveux, qui, lésé dans sa sensibilité, lésé dans sa motilité, va, par un progrès nouveau de la maladie, se détériorer dans le centre encéphalique et émettre une détermination aussi irréfléchie et aussi inconsciente que les spasmes toniques et cloniques de l'accès. D'autres épileptiques, au contraire, participent à la vie commune sans que le monde soupçonne leur mal; mais parfois, au milieu des distractions des affaires ou des entraînements du plaisir, une vague tristesse vient les prendre; leur figure offre une expression étrange de mélancolie, sous l'influence de laquelle ils se retirent à l'écart. Ces états durs tantôt plus, tantôt moins. Quand il se prolonge, c'est alors que l'on voit les individus de la classe riche rechercher des plaisirs nouveaux, étourdissants, entreprendre des voyages, enfin s'efforcer, par tous les moyens possibles, d'échapper à l'obsession de leur tristesse; mais ils ne peuvent se fuir eux-mêmes; les accès reviennent, et ils finissent par une mort triste comme l'a été, malgré tous leurs efforts, leur existence.

L'*épilepsie* peut durer de longues années sans altérer les fonctions organiques d'une manière grave; mais elle suit toujours une marche progressive. Elle se termine quelquefois, comme nous venons de le dire, par un suicide ou par une mort violente, produite surtout par l'asphyxie. Les malades tombent souvent dans un état de démence et succombent par suite d'une complication accidentelle ou d'une lésion du centre nerveux. Beaucoup plus rarement, avant que le mal soit arrivé à sa dernière période, ses progrès semblent s'arrêter, les attaques diminuent de fréquence et d'intensité, finissent même par disparaître, et l'*épilepsie* guérit; mais l'opinion générale des médecins est que l'*épilepsie* guérit rarement. Quelques-uns cependant, le docteur Herpin en particulier, croient que l'*épilepsie*, livrée à elle-même, se termine heureusement dans un vingtième des cas environ; qu'un traitement méthodiquement prescrit et soigneusement pratiqué est capable d'en guérir environ la moitié, et que ce n'est que dans un quart des cas environ que la maladie est absolument rebelle à la thérapeutique. Suivant les conclusions consolantes de ce médecin, la guérison serait annoncée chaque fois que, sous l'influence du traitement, on verrait cesser les attaques pendant un temps qui dépasse de beaucoup la limite d'un simple retard dans la marche habituelle des accès, surtout si la cessation remonte à plusieurs années. Parfois, en dehors de tout traitement, on voit survenir la guérison. Une perturbation vive de l'économie, un changement de climat ou de régime, une maladie intercurrente, etc., peuvent amener cet heureux résultat. On a vu des *épilepsies* cesser sous l'influence réflexe de larges brûlures; on affirme que les fièvres paludéennes intermittentes, et notamment la fièvre quarte, sont capables d'amener la guérison, et l'on cite assez souvent des cas dans lesquels des sujets épileptiques ont, en présence d'un grand danger ou d'une extrême douleur, recouvré complétement la santé. Mais ces derniers exemples ne sont pas bien démontrés. Il suffit de constater ici qu'ils n'auraient rien d'impossible ou de contraire à l'idée que l'on doit se faire de la nature de la maladie.

Le nombre des médicaments qu'on a préconisés contre l'*épilepsie* s'élève à plus de trois cents, et, si l'on peut dire qu'il n'y en a aucun de spécifique, il faut pourtant reconnaître qu'il est des indications qui doivent être suivies, surtout lorsqu'il existe un phénomène ou une lésion locale, point de départ de l'*aura epileptica*. Dans ces cas, la cautérisation ou l'excision peuvent enrayer les attaques et même faire disparaître la maladie; mais ces circonstances sont exceptionnelles.

Le traitement le plus rationnel consiste à placer les malades dans les conditions les plus propres à éloigner les attaques et à en diminuer l'intensité. Il faut leur donner un régime de vie calme et exempt de toute émotion et de tout travail excessif, une alimentation douce et peu excitante, quelques purgations, et comprenant une seule espèce qui habite la Guyane.